

Arnould I de Looz

Dans une dissertation ¹ considérée à son époque comme brillante, le chanoine Joseph Daris a identifié la comtesse Lutgarde qui en 1014 fit donation de son château à l'Eglise de Liège comme étant la veuve d'Arnould, comte de Valenciennes. Cette donation est consignée dans un acte daté de 1015.

Pour ce faire, il se basait sur les arguments suivants :

-le comte Arnould, malade, n'était pas à Looz, mais aux limites du domaine du comte Lambert de Louvain et n'était pas le comte de Looz; il y eut des guerres fréquentes contre le comte de Flandre pour ce château.

-pour aller du château de Looz à Liège, il ne fallait pas passer par le comté de Louvain (or, l'histoire nous raconte que la comtesse Lutgarde fut prise en otage par Lambert-le-Barbu, comte de Louvain)

-dans la charte de 1015, Arnould est nommé comte de Valenciennes.

Mais voilà, grâce aux travaux de Joseph Niermeyer ² et Jacques Stiennon³, nous savons que les chartes de 1015 (de Lutgarde) et de 1016 (du prince-évêque Baldéric II) sont des faux rédigés au début du 12^e siècle par les moines de Saint-Jacques en recopiant ces actes. La charte de 1015 a, selon Jacques Stiennon, été rédigée entre 1100 et 1125 dans le but de déposséder l'avoué des pouvoirs qu'il exerce sur le domaine de Hanret. Ce raisonnement doit évidemment valoir également pour le domaine de Silva ⁴ (charte de Baldéric II de 1016) où, en l'occurrence, c'est le comte Arnould de Looz le fils d'Emmo qui vers 1107 exerce abusivement ses droits d'avoué (il avait désigné un sous avoué, Guillaume de Namur, qui outrepassait ses droits).

Nous pouvons logiquement en déduire, puisque c'est là l'objet du falsum, que c'est précisément le mot Looz qui a été remplacé dans la charte par le mot Valenciennes.

Non seulement, les chartes de 1015 et 1016 sont des faux, mais qui plus est, il est impossible que ce soit la veuve d'Arnould de Valenciennes qui aîtu pu être la donatrice à la mort de son mari en 1014, car Arnould de Valenciennes est mort en 1012.^{5 6 7}

¹ Joseph DARIS *Arnould Ier comte de Looz* dans Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg

² Joseph NIERMEYER *Onderzoekingen over Luikse en Maastrichtse oorkonden en over de Vita Balderici episcopi Leodiensis* Groningen 1935

³ Jacques STIENNON *Etude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)* Paris 1951

⁴ Pascal CARRE Thèse de doctorat *Les avoueries des églises liégeoises XIe-XVe s* (Silva p 297,298 Hanret p 303) Université de Liège 2009 et Jean BAERTEN *Het Graafschap Loon* (p. 3)

⁵ Léon VANDERKINDERE *La formation territoriale des principautés en Belgique* (p. 86) Bruxelles 1903

⁶ Jacques STIENNON op.cit. p 95

Or, comme le chanoine Daris le rappelle lui-même, la plupart des historiens du 13^e siècle attribuaient la donation à Arnould de Looz. Selon Daris, c'est une note manuscrite « de Los » ajoutée en marge par Gilles d'Orval dans la Vita Balderici⁸ qui a été à la source de cette attribution à Arnould de Looz.

Qui était donc cet Arnould de Looz? Serait –ce donc bien lui qui est mort en 1014 et dont la veuve Lutgarde fut prise en otage par Lambert de Louvain ?

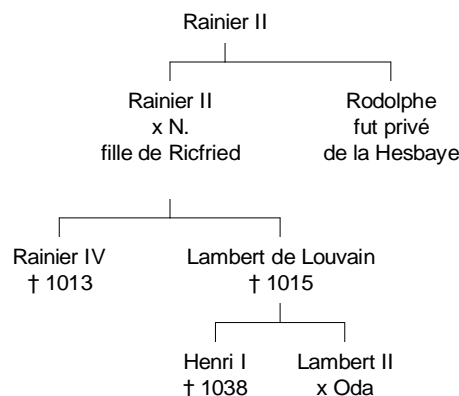
De nombreuses confusions ont été commises concernant Arnould et son épouse Lutgarde. En effet, à la même époque on trouve :

- Arnould de Valenciennes (†1012) et son épouse Lutgarde dont Adalbert
- Arnould de Looz († 1014) et son épouse Lutgarde
- Arnould de Florennes (†1015) et son épouse Lutgarde
- Arnould de Gand (†993) et son épouse Lutgarde dont Thierry III⁹

C'est la confusion entre Arnould de Valenciennes et Arnould de Looz qui nous concerne ici. La confusion a été telle que les deux titres de comte de Looz et de Valenciennes furent attribués au même Arnould de Looz par

- Mantelius¹⁰ : « *Arnulfus, hujus nominis primus, comes de Los & Valenchines in Hannonia, duas uxores habuit. Prior N, altera Lutgardis comitissa Waremiæ, ex qua liberos non sustulit* »
- Lefort¹¹ : « *Arnould comte de Looz, Valenciennes* »

Observons les généalogies selon VANDERKINDERE :



⁷ Alain MARCHANDISSE *Obituaire de Saint-Lambert* (p. 145 note 921)

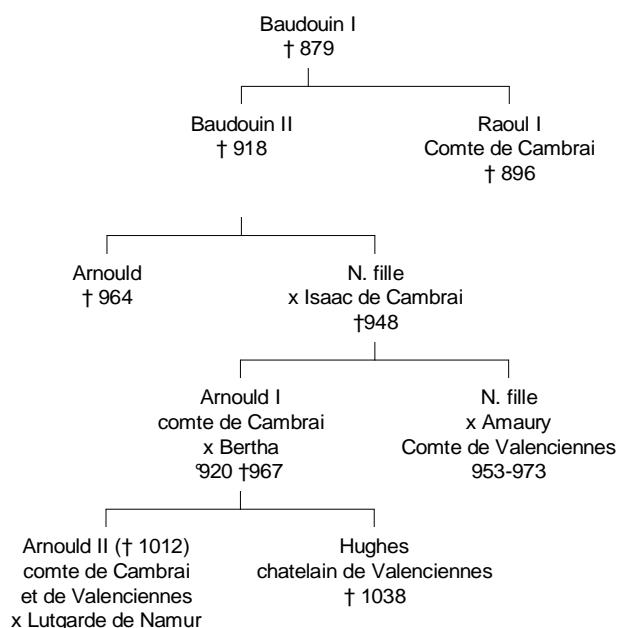
⁸ Moine de Saint-Jacques, Anselme, *Vita Balderici* (1046) dans *Monumenta Germanica* T IV p 724

⁹ Léon VANDERKINDERE op. cit p.79,80

¹⁰ MANTELIUS *Historia Lossensis*

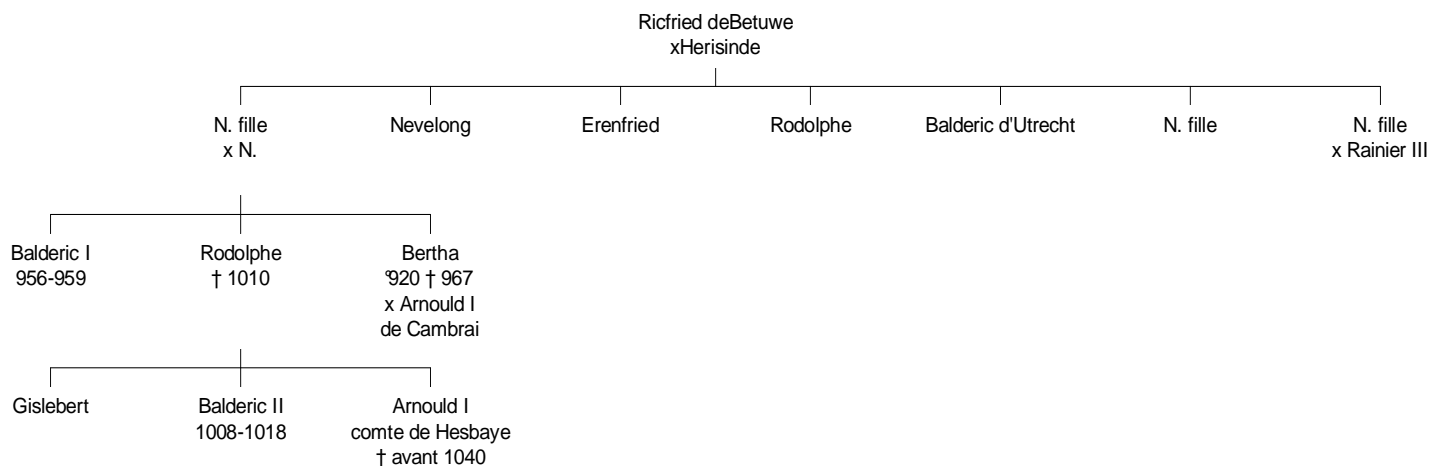
¹¹ LEFORT *Tables généalogiques* Archives de l'Etat Liège

Valenciennes



NB Selon Mantelius, Lutgarde de Namur a épousé Otton de Looz . (voir p. 7) Quant à St Arnould, il la désigne comme la mère d'Emmo et Otto : «... *Lutgardis genuit Emmonem comitem de Los et Ottonem fratrem ejus ...*». Nous avons exposé notre point de vue dans *Mystérieuse Ermengarde*, à savoir : Lutgarde, veuve d'Arnould (cfr Vanderkindere) a épousé en secondes noces Gislebert et est devenue la mère d'Emmo et Otto.

Looz



NB selon la généalogie de saint Arnould, Arnould I était le fils aîné de Rodolphe

Léon Vanderkindere justifie l'identification d'Arnould de Valenciennes ¹² (fils de Berthe de Betuwe, donc cousin de Baldéric II) F par les mots de la Vita Balderici « unicus flos cognationis » déclarant que la cognatio est la parenté féminine.

Ce n'est pas ce qui apparaît après consultation des dictionnaires du latin de Gaffiot, de Lebaigue, de Goelzer et Martel. La « cognatio » est la parenté (dans un sens large), « cognatus » signifie uni par le sang, parent (dans un sens large). C'est « cognationalis » qui signifie

parent du côté maternel (Gaffiot) apparenté, cousin.(Lebaigue).

Quant au château, Vanderkindere le situe à Valenciennes, mais il tire la conclusion contraire à la page suivante ¹³ : « nous savons que Valenciennes a été occupée vers 1012 par le comte de Flandre. Il n'a donc pas pu être l'objet de la donation en 1014 par Lutgarde ».

Lors de nos recherches, nous avons découvert que Viusaz était le nom ancien de Vieusart, un hameau de Corroy-le-Grand (Chastre-le-Bole, Castre (958)) qui se dit en wallon Vi(u)sau. Ce village fit longtemps partie d'une des deux enclaves liégeoises dans le Brabant. Et, déjà au XI^{ème} siècle, deux comtés, de Grez et de Jodoigne, qui correspondent à des enclaves liégeoises ultérieures n'appartenaient pas au comte de Louvain. ¹⁴

Il pourrait s'agir de la « villa castra » citée par Godefroid Kurth ¹⁵ dans une charte de l'empereur Otton de 958 concernant Ymmo comte en Hesbaye : « ...quodam prædium nostre potestati jure legitimeque dijudicatum, hoc videlicet quod Ymmo in villa castra et in pago Darnegouwe ac in comitatu Rotberti comitis possidere visus est... ».

Or, on a attribué une donation de Viusaz à Arnould de Valenciennes ¹⁶ et une donation de Viosaz ¹⁷ à son fils Adalbert considérant, pour des raisons onomastiques, que c'était la même donation exécutée après la mort prématurée du fils et qu'il s'agissait de Visé.

Les différentes origines du nom de Visé : Viosatum, Visatum, Visetum, Viseit, Viosat ¹⁸

comportent toutes la lettre « t ». Or on a vu avec Jacques Stiennon ¹⁹ dans son analyse du nom Abruoch l'importance de l'interprétation des noms et comme elle est parfois erronée (chanoines Daris et Paquay). L'orthographe est importante et une seule lettre peut tout changer.

¹² L. VANDERKINDERE op. cit. p 80, 81, 82

¹³ L. VANDERKINDERE op. Cit. 83, 84

¹⁴ L. VAN DER ESSEN *Atlas de géographie historique de la Belgique*, fascicule III, carte 3 Bruxelles 1919-1932

¹⁵ G. KURTH *Le comte Ymmon dans Bulletin de l'Académie royale de Belgique* p 320-333 Bxl Hayez 1898

¹⁶ A. MARCHANDISSE *obituaire de Saint-Lambert* p 23, p 145

¹⁷ Ibidem p 44

¹⁸ CHESTRET de HANEFFE *Numismatique de la principauté de Liège* p 48 dans Bulletin de l'institut archéologique liégeois T I p 352 1852

Viusaz pourrait être, non pas Visé, mais bien Vieusart qui faisait partie du domaine d'influence liégeois. (N.B. Arnould de Valenciennes, étant fils de Berthe, tante de Baldéric II,²⁰ il n'est pas exclu a priori qu'il aît pu être le donateur).

Cependant dans sa dissertation, le chanoine Daris, lui-même, attribue la donation de « Vensaz » au comte de Haspinga.²¹

Il n'est donc pas impossible que le comte Arnould aît possédé un château à Vieusart (Viusaz), hameau de Corroy-le-Grand (Chastre-le-Bole, Castres), situé dans le Brugeron que Lambert de Louvain n'a obtenu qu'en 1013, (un an avant les faits décrits ici) après la bataille de Hoegarde et que ce soit de ce château situé aux limites du comté de Louvain que Lutgarde soit partie pour se rendre à Liège et, traversant le comté de Louvain, se faire enlever par Lambert-le-Barbu, comte de Louvain.

Une autre possibilité existe : Lutgarde possédait le domaine de Hanret, celui-là même qu'elle donna au prince-évêque Balderic II. Hanret est situé dans le comté de Namur. Partant de Hanret pour rejoindre Liège, la voie la plus indiquée est la chaussée Brunehaut. On l'emprunte à Tavieres.²² A Moxhe, on voyage aux confins du comté de Louvain. Ce pourrait être là le lieu de l'enlèvement.

Il y a dans l'église Saint-Jacques un panneau métallique reprenant une inscription relative à la fondation de l'abbaye par le prince-évêque Baldéric II qui se trouvait sur une stèle dans la crypte et dont voici le texte :

«Anno milleno domini decimo quoque sexto divus Baldricus presul urbis leodine hanc tibi Christe domum Jacobi sub honore minore fundavit sed et hanc cryptam vivens benedixit. Tandem defunctus fuit hic cum fratre sepultus Lossensi comite. Requies quos alma recepit »



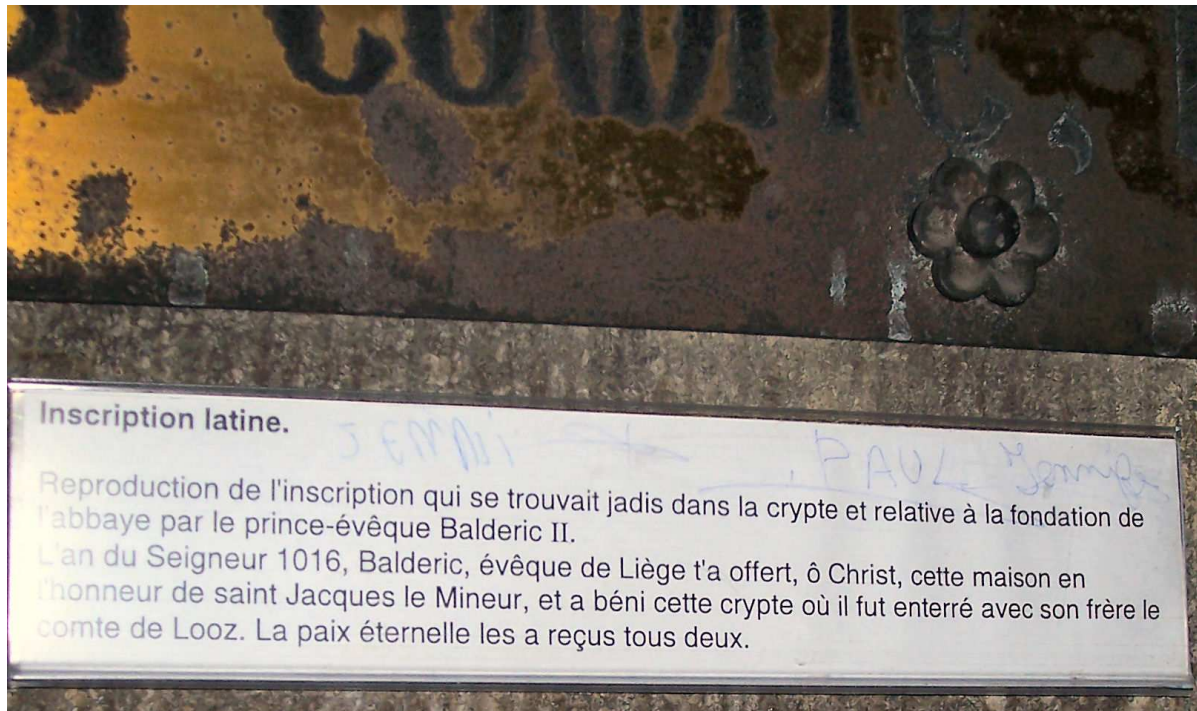
¹⁹ J STIENNON op. cit. p 255, 259 note 1

²⁰ A. MARCHANDISSE op. cit. p 145 note 921

²¹ J. DARIS op. cit. (Dissertation, dernier §)

²² M.E. MARIEN *Par la chaussée Brunehaut de bavai à Cologne* p. 48 Bruxelles 1967

« L'an du seigneur 1016, Baldéric, évêque de liège, t'a offert Ô christ cette maison en l'honneur de saint Jacques le Mineur et a béni cette crypte où il fut enterré avec son frère le comte de Looz. La paix éternelle les a reçus tous les deux »



Sur la dalle funéraire de Baldéric II, aussi dans l'église, on peut lire « *Baldericus presul Leodiensis genere comes Lossensis hic quiescit qui sub imperatore Henrico hoc cœnobium fundavit . 1014* »

Les généalogies donnent la mort de Rodolphe tige des comtes de Looz en 1010. Gislebert apparaît pour la première fois dans les actes en 1015 comme comte de Looz et il reçoit l'avouerie des biens confiés à l'abbaye de Saint-Jacques.

Notons au passage que, si les moines ont pu gommer jusqu'à l'existence d'Arnould de Looz en falsifiant les actes de 1015 et 1016, ils n'ont pas pu modifier ce qui était gravé dans la pierre.



Arnould de Looz

er

Arnould apparaît dans la généalogie d'Arnould de Soissons : « *Arnulfus comes, Rudolphi primo genitus duas uxores habuit. Ex priore N Arnulfum sustulit comitatus haeredem ; ex posteriore Lutgarda, comitissa Waremiæ in Hasbania nullos liberos habuit ...* »

Non seulement, il est le fils de Rodolphe, mais il est l'aîné. Il a donc dû hériter du titre de comte. En bonne logique, c'est lui qui, mort en 1014, fut enterré dans la crypte de Saint-Jacques avec son frère le prince-évêque Baldéric mort en 1018.

Nous pensons que Gislebert fut appelé premier comte de Loos après l'éviction d' Arnould par le chanoine Daris. La logique et le bon sens nous inclinent à penser que c'est ce frère, mort un an avant la fondation de Saint-Jacques, qui, ayant donné son comté au prince-évêque, lui permettant ainsi d'agrandir considérablement sa principauté, a été enterré avec Baldéric II et non Gislebert, mort 28 ans après le prince-évêque.

La note de Gilles d'Orval (écrite « in tempore non suspecto ») serait donc à prendre au sérieux.

Les historiens avant Daris étaient nombreux à mentionner Arnould de Loos:

Mantelius :²³

« *Rudolphi Hannonii liberi ex uxore N. hi sequentes*

Arnulfus, hujus nominis primus comes de Los & Valenches in Hannonia duas uxores habuit. Prior N, altera Lutgardis comitissa Waremiæ ex qua liberos non sustulit...

Ex priore conjuge

Arnulfus secundus, comes Lossensis, ... gessit ille bellum anno 987 contra Balduinum comitem Flandriæ, ac tandem anno 1014 sine prole suscepta moriens, Baldricum, Patruelem suum, Episcopum Leodiensem, comitatus Lossensis scripsit heredem.

Ex Aleide Limburgia nati

Baldricus, hujus nominis secundus, Episcopus Leodiensis Fundator Monasterii Sancti Jacobi. Obiit anno 1018.

Gislebertus de Los, Patricius Romanus, Advocatus Monasterii Sancti Jacobi. Vivebat adhuc anno 1022.

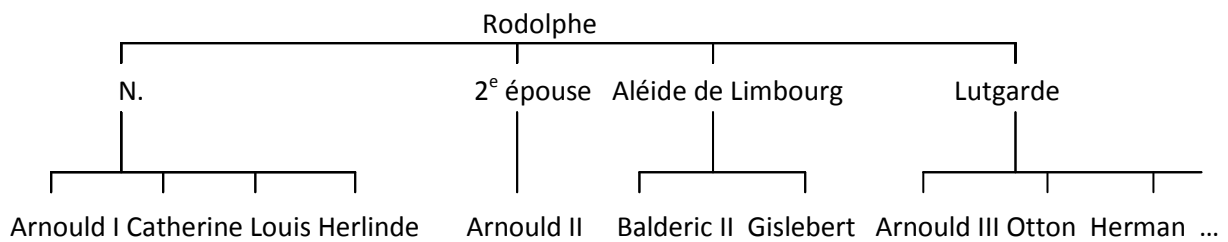
Ex Lutgarde

Arnulfus tertius, comes Lossensis... tumultus in Crypta S. Andreæ apud fratrem Baldricum in St Jacobi...

Otto fratri in comitatu successit. Uxorem habuit Lutgardem, alias Emmam, Alberti secundi comitis Namurcensis... »

²³ MANTELIUS op. cit.

On aurait, selon lui:



Si cette généalogie nous paraît curieuse, voire incorrecte, elle contient néanmoins des renseignements qui ne sont pas inventés :

- On trouve au-moins un Arnould qui est mort en 1014 et un Arnould qui était enterré avec le prince-évêque Baldéric II à Saint-Jacques.
- On trouve un Arnould qui a mené des guerres contre le comte Baudouin de Flandres. Il a cédé son comté au prince-évêque.

La généalogie selon Butkens ²⁴ est plus explicite encore:

En l'an fufdiét M. XIV. trespaffa de ce fiecle Arnou Comte en Hasbaing, fiere de l'Euefque Balderick & comme le Comte n'auoit aucun enfant de fa femme Lutgarde il institua lediét Euefque fon principal heritier luy laiffant & à fon Eglise tout ce que luy competoit en la Comte de Hasbaing, en laquelle le Comte de Flandres pretendoit quelque droit, nostre Prince LAMBERT, foit qu'il pretendoit quelque part en ladiète fuffeffion, ou qu'il voulut trouuer moyen de s'accommoder avec l'Euefque Balderick, ayant esté aduertiy que la Comteffe Lutgarde veufue dudiet Comte Arnou s'achemineroit vers la ville de Liege, il la fit faifir fur le chemin & mener en fon Chateau à Louvain, ou luy mefme la recueillit avec toute affabilité & courtoifie, & la traicéa en forte, qu'elle entreprint de mojenner la paix entre l'Euefque fon beaufrere & le Comte Lambert, à qui en outre elle donna fon alleu de Harent que depuis nostre Comte ceda audiet Euefque en augmentation de la fondation de l'Abbaye de S. Jacques, voulant par ce moyen estre participant à vn oeuvre fi pieux. La Comteffe Lutgarde donna auffi à l'Euefque Balderic fon alleu de Fleu & fi bien mena les affaires que l'on ariesta entre des parens fi proches vne ferme paix, paimy laquelle l'Euefque conceda en fief au Prince LAMBERT la Comte de Biageron, laquelle auoit esté de l'heritage du Comte Arnou de Hasbaing fufdiét & ce moyennant la fomme de mil & deux cents marcs que LAMBERT paya promptement à l'Euefque

« En l'an susdit MXIV trespassa de ce siècle Arnou comte en Hesbaing, frère de l'évêque Balderick & comme le comte n'avait aucun enfant de sa femme Lutgarde, il institua ledict Evesque son principal héritier luy laissant & à son église tout ce que lui competait en la comté de Hesbaing en laquelle le

²⁴ BUTKENS *Trophées tant sacrés que profanes de la Duché de Brabant* T 1 liv 3^e p 72,73 Bxl 1657 La Haye 1724

comte de Flandres prétendoit quelque droict... »

C'est bien entendu le récit de la Vita Balderici d'après Gilles d'Orval qui est repris ici.

Ignatius Alberti ²⁵ donne des précisions :

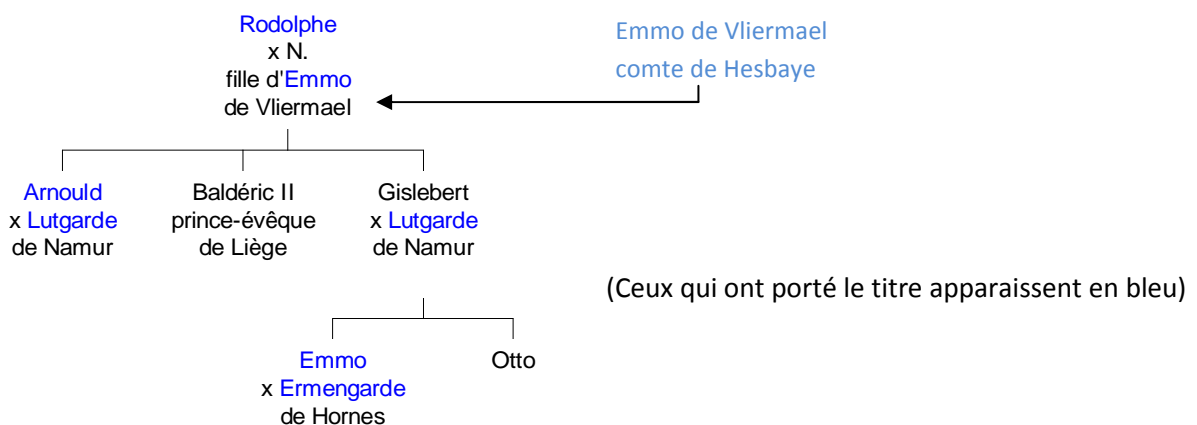
« Arnould II n'ayant pas eu d'enfants de Lutgarde, fille d' Arnould le Grand comte de Flandres, résolut ,à la fin de sa vie, de léguer son comté à Baldéric de Looz, élu évêque de Liège en l'an 1008 son proche et successeur au premier degré. Baldéric prit possession du comté de Looz comme héritier naturel d' Arnould II, lequel mourut en l'an 1014 ;... Baudry prit le comté de Looz en fief de l'empire et le céda en fief à son propre frère Arnould III. Arnould III, mort sans hoirs eut pour successeur son frère Otton qui épousa Emme de Namur. »

La généalogie de Lefort place Arnould comte de Looz, frère de Gislebert comte de Looz après celui-ci (mais, cette inversion est probablement due aux actes falsifiés : Arnould étant évincé, Gislebert apparaissait comme premier paré du titre de comte de Looz). Mais, surtout, il lui donne pour épouse Lutgarde, comtesse de Waremme en Hesbaye.

Ce titre de comte ou comtesse en Hesbaye s'est transmis dans la maison de Looz.

À l'origine, c'est le comte Ymmon (Ymmo, Immo, Emmon, Emmo), cité par Godefroid Kurth pour l'échange de l'alleu de Jamine, (acte passé à Aix-la-Chapelle le 17 janvier 966) qui portait ce titre. Dümmler l'appelle « comte en Hesbaye » dans « Kaiser Otto der Grösse ». Selon L. Vanderkindere ²⁶ il était le beau-père de Rodolphe, tige des comtes de Looz. C'est donc par lui que le titre est arrivé chez les comtes de Looz. Arnould de Haspinga a hérité du titre de comte en Hesbaye aussi porté par Rodolphe. Il l'a lui-même transmis à sa veuve Lutgarde qui est devenue la mère d'Emmo et Otto après s'être remariée avec Gislebert. Plus tard C'est la comtesse Ermengarde ²⁷ qui portera ce titre dans la donation du 5 février 1078, l'ayant reçu d'Emmo.

La maison de Looz



²⁵ I. ALBERTI *Historieke aenmerkingen op het Graefschap van Loon ende syne pretendenten* Vienne 1791 Bxl 1846

²⁶ L. VANDERKINDERE op. cit. p 137, 138, 267,268

²⁷ L. VANDERKINDERE op. cit. Le Haspinga p 141

Ainsi, si l'on admet la primogéniture d'Arnould, telle qu'elle est décrite par les généalogistes les plus anciens, tout s'éclaircit et l'Histoire forme un tout cohérent.

La possession du château peut s'expliquer par la possession du Brugeron avant 1013 ou encore par un bien personnel de Lutgarde originaire de la maison de Namur (sœur d'Albert I) après le partage du pagus de Darnau.²⁸ (Notons au passage que L. Vanderkindere considère Lutgarde de Namur comme épouse d'Arnould de Valenciennes or, elle était la veuve d'Arnould de Looz).

La présence dans la maison de Looz d'un autre Arnould qui aurait épousé une Lutgarde et serait lui aussi mort sans hoirs paraît improbable. Comme le marquis de Saint-Allais,²⁹ nous pensons « qu'il n'y en eut qu'un ».

La charte de 1034 où apparaît un Arnould est selon L. Vanderkindere d'une authenticité douteuse.³⁰

S'il y avait bien eu de 1014 à 1040 un autre Arnould de la maison de Looz comte en Hesbaye, aurait-il été nécessaire de désigner dès 1015 un avoué pour les biens de l'abbaye de Saint-Jacques situés en Hesbaye (Silva, notamment). Ce serait alors bien Arnould, le frère aîné de Baldéric II et de Gislebert, dont parle la donation de 1040 et, les affirmations du chanoine Daris réfutées, il conviendrait d'analyser les interprétations de ses prédécesseurs :³¹

Première interprétation.

Le comté de Haspinga n'est autre que celui de Looz; Arnould l'avait déjà légué à l'église de Liège l'an 1014, et c'est pour cette raison qu'il est appelé comté d'Arnould dans le diplôme de l'an 1010. Nitard demanda la confirmation du legs au roi Henri III, on ignore pour quelle raison, peut-être parce que quelque puissant seigneur voisin formait des prétentions sur le comté, peut-être aussi parce qu'une charte de donation n'avait pas été faite l'an 1014 ou qu'elle était perdue; quoiqu'il en soit, cette confirmation ne fut pas la première, car l'évêque Baldric II, immédiatement après la mort d'Arnould, s'empressa d'aller à Metz, où était le chef de l'empire, pour lui faire hommage du comté qui venait d'être légué à l'église de Liège et qui était un fief de l'empire. Haspinga était l'ancien nom du comté, et il n'a porté celui de Looz que depuis l'époque où les comtes ont bâti un château-fort et établi leur résidence dans la ville de ce nom.

Miræus notitia eccles., cap. 87; Bouille I, 95; Louvrex IV, 25 et alii.

Deuxième interprétation.

Le comte Arnould, dont il est question dans le diplôme de Henri III, mourut l'an 1014 sans laisser de postérité et ne légua à l'église de Liège que des alleux; quant à son comté de Looz, il n'en disposa point, et il n'eut pas pu en disposer, parce que c'était un fief immédiat de l'empire. L'empereur ne disposa pas immédiatement du comté d'Arnould, et l'évêque de Liège en confia l'administration provisoire à son propre frère Gislebert; ce ne fut qu'en 1040 que

²⁸ L. VANDERKINDERE op. cit. p 85

²⁹ Marquis de SAINT-ALLAIS *L'art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques* p. 255 Paris 1819

³⁰ L. VANDERKINDERE op. cit. P. 139, note 2

³¹ Joseph DARIS *Le comté de Haspinga* dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois tome V p. 267-290 Liège 1862

l'empereur Henri III le donna à l'église de Liège. Celle-ci le donna en fief à un noble, qui prit le titre de comte de Looz, avec la clause de réversion, si lui ou un de ses successeurs mourut sans laisser d'hoirs mâles.

V. Raikem. Discours de 1854.

Troisième interprétation.

L'an 1040, le comté de Looz n'était pas un fief immédiat de l'empire, mais il relevait du comté de Hesbaye. Le seigneur de ce dernier comté nommé Arnould étant mort, l'empereur Henri III donna tout le comté de Hesbaye à l'église de Liège en 1040 ; celle-ci succédant aux comtes de Hesbaye est donc devenue suzeraine des comtes de Looz ; c'est à ce titre de suzeraine que l'église de Liège a réclamé le comté de Looz, lorsque la famille de ses seigneurs s'est éteinte en 1336.

V. Hocsem, II. 447.

Quatrième interprétation.

Le comté de Haspinga est différent de celui de Looz; celui-ci a été légué à l'église de Liège en 1014; l'évêque Baldric II, après avoir fait confirmer le legs par l'empereur Henri II, donna le comté en fief à son propre frère Arnould à charge de réversion à cette église au défaut d'hoirs mâles. Il s'agit donc d'un autre comté dans le diplôme de Henri III daté de 1040. Dans ce dernier, il est dit que Nitard se rendit auprès de l'empereur pour lui demander en faveur de son église le comté d'Arnould nommé Haspinga et situé en Hesbaye ; l'empereur le lui accorda en vue des fidèles services qu'il lui avait rendus ainsi qu'à son père. Or, l'église de Liège possédait déjà alors le comté de Looz, il n'y avait donc plus lieu de le demander à l'empereur, tandis que le texte du diplôme donne à entendre qu'elle ne possédait pas encore celui de Haspinga que Nitard alla demander. L'historien Anselme parle de la donation de 1040, lorsqu'il dit que Nitard magnum ornatum, quem apud nos fas est cernere, nostræ addidit Basilicæ; or, ce magnus ornatu n'est autre que le comté de Haspinga acquis à l'église de Liège, depuis l'an 1040; l'église de Liège l'a possédé immédiatement, car le même historien ajoute quem apud nos fas est cernere. Ces indications ne conviennent point au comté de Looz, qui avait été concédé en fief à Arnould et à ses successeurs, et que l'église de Liège n'a possédé immédiatement qu'au milieu du XIVe siècle. Le comté de Haspinga formait une partie considérable de la Hesbaye et s'étendait depuis les environs de la ville de S. Trond jusqu'aux portes de la ville de Liège. Ce comté étant tombé vacant soit par la destitution soit par le décès d'Arnould, Nitard le demanda à l'empereur et l'obtint en 1040.

V. de Villenfagne, Recherches I. 82.

Epilogue

Ainsi, comme pour la comtesse Ermengarde, tous les historiens qui l'ont suivi ont adopté le point de vue du chanoine Joseph Daris. Aujourd'hui, Arnould n'est plus reconnu comme comte de Looz, mais comme comte de Hesbaye. Or, ce n'était pas le cas auparavant.

Tous les historiens considéraient que la mort du comte en 1014 était bien à l'origine de la donation de Lutgarde et qu'il était de la maison de Looz. La plupart suivaient Mantelius, saint Arnould et Gilles d'Orval qui l'avaient reconnu comme comte de Looz : Lefort³², Alberti³³, Butkens³⁴, Wolters³⁵, Alexandre de la Chesnaye des Bois³⁶, de Villenfagne³⁷, C. De Francquen³⁸.

³² Op.cit

³³ Op.cit

La position de Daris est difficile à tenir :

- 1) Arnould de Valenciennes est mort plus de 2 ans avant la donation, or c'est bien la mort du comte qui est à l'origine de cet acte.
- 2) Le mot « Valenciennes » sur lequel il fonde sa logique a été ajouté dans un acte falsifié. (Mais, cet élément était ignoré à son époque et, donc, il a agi de bonne foi)

Tous les événements que nous avons observés semblent être des conséquences directes de la bataille de Hoegaerde. La mort en 1014 d'Arnould de Looz (blessé ou affaibli après la bataille le 10 octobre 1013) ayant eu comme résultat le morcellement de la Hesbaye (l'ancien pagus de Hesbaye).

- Le Brugeron allant à Lambert-le-Barbu, comte de Louvain
- La Hesbaye liégeoise allant au prince-évêque qui, 2^e prince, après Notger, aura eu à cœur d'agrandir et de renforcer sa principauté naissante
- Le comté de Looz allant à Gislebert qui devenait aussi l'avoué de Hesbaye
- Hanret, Silva,... dotant la toute jeune abbaye de Saint-Jacques de revenus importants.

Quel que soit l'endroit d'où est partie Lutgarde,

- on sait aujourd'hui avec certitude qu'elle ne pouvait pas être la veuve d'Arnould de Valenciennes.
- Arnould de Haspinga, le fils aîné de Rodolphe a dû hériter du titre de comte de Looz.
- Ces donations furent très vraisemblablement faites par Arnould et sa veuve pour assurer le salut de son âme, comme cela était d'usage à cette époque. (Voir les donations d'Ermentrude en 1064 et d'Ermengarde du 5 février 1078)³⁹

Mais voilà, cela n'apparaissant pas dans les actes, car ils ont été falsifiés, il sera difficile, voire impossible, aux historiens de l'affirmer.

Jules VANDEWEYER

2010

³⁴ Op.cit

³⁵ *Codex Diplomaticus Lossensis* N° 29 citant Miraeus Oper.dipl. T III p 297

³⁶ *Recueils de Généalogies pour servir de suite ou de supplément au Dictionnaire de la Noblesse contenant les généalogies, l'histoire, la chronologie* Par François Alexandre Aubert des la Chesnaye des Bois Paris 1784 Vol 14 pages 329 et 330

³⁷ Op.cit

³⁸ *Recueil historique, généalogique, chronologique et nobiliaire des familles illustres et nobles du royaume* T 1 p 360 C. De Francquen Bxl 1826

³⁹ J. Daris Histoire des églises du diocèse de Liège p 94,95 et Notices T XII p. 124 à 129 « ... *pro salute animæ meæ et parentum meorum...* »

Et charte d'Ermentrude Histoire eccl. et civile du Duché de Luxembourg tome III p 29, p 140

« ... *Unde ego Ermetrudis de Harenzey super doloris mei consolata magnitudine pro anima mariti mei Gozolonis ... tradidi legaliter Ecclesiæ SS Petri et Pauli atque Huberti...* »